

SOLIDA RITÉ ALIMEN TAIRE

EN HAUTS-DE-FRANCE

SOMMAIRE

Directeur de la publication : Bertrand Gaume, préfet des Hauts-de-France

Rédacteurs en chef : Commissaire à la lutte contre la pauvreté dans le Nord et direction régionale et emploi, de l'économie, du travail et des solidarités

Conception : Strategic Design Scenarios, Rives Nord

Dépôt légal : juin 2026

Impression : SGCD du Nord



Ce travail est autorisé selon les termes de la licence | Creative Commons Attribution-Noncommercial-No Derivative Works License 4.0 International.

Vous êtes autorisé à :

- Partager - copier, distribuer et communiquer le matériel par tous les moyens et dans tous les formats. sous les conditions suivantes :

- Attribution - Vous devez donner le crédit de l'œuvre, inclure un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été apportées à l'œuvre. Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans suggérer que le donneur de licence vous approuve ou approuve la manière dont vous avez utilisé son œuvre.

- Pas d'utilisation commerciale - Vous ne pouvez pas faire d'utilisation commerciale de l'œuvre ou d'une partie du matériel qui la compose.

- Pas de modification - Dans le cas où vous remixez, transformez ou créez à partir du matériel composant l'œuvre originale, vous ne pouvez pas distribuer ou mettre à disposition l'œuvre modifiée.

Les termes de cette licence sont disponibles sur ce lien:
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>

OUVERTURE :

6 POSER LE CADRE

LES TERRITOIRES

10 EN PREMIÈRE LIGNE

STRUCTURER SANS

20 FIGER : LES OUTILS

FAIRE

28 ÉCOSYSTÈME

REGARDS, BILAN

36 ET PERSPECTIVES

ÉDITO

Bertrand Gaume

Préfet de la région Hauts-de-France, Préfet du Nord

La façon dont l'État agit contre la précarité alimentaire a été modifiée en profondeur par la crise sanitaire de la covid 19. Les échanges très réguliers que l'urgence sanitaire a rendus nécessaires entre les services de l'État, les associations d'aide alimentaire et les collectivités territoriales, ont favorisé une appréhension renouvelée des enjeux de collecte et de distribution de denrées autant que celle des besoins des personnes bénéficiaires.

A la sortie de la crise, le plan France relance puis la création d'un fonds national pour une aide alimentaire durable sont venus soutenir de nombreuses initiatives structurantes sur tout le territoire, privilégiant des approches mutualisées. Ces outils de financement exceptionnels ont permis de faire converger autour de la notion de « solidarité alimentaire » les moyens d'actions des différents services - régionaux et départementaux - et opérateurs de l'État qui s'étaient progressivement déployés ces 40 dernières années.

En Hauts-de-France, une action interministérielle unique en France a ainsi fait se rapprocher depuis 2022 les directions régionales chargées des solidarités (DREETS), de l'agriculture et de l'alimentation (DRAAF) et de l'environnement (DREAL), le commissariat à la lutte contre la pauvreté, l'Agence régionale de santé et l'ADEME, qui articulent désormais leurs actions au sein

d'un comité local « alimentation et territoires ». Ce dernier a facilité la publication de divers appels à projets coordonnés, tous fondés sur les principes de la solidarité alimentaire. Cette dynamique partenariale a aussi conduit à la création d'une instance régionale de pilotage des solidarités alimentaires réunissant, avec les préfetures, les têtes de réseaux associatives, les collectivités départementales et les deux métropoles de Lille et Amiens.

Depuis 2022, de nombreux projets novateurs ont ainsi pu être soutenus, partant des territoires et innervant ceux-ci, suscitant des communautés locales qui à leur tour éclairent les autres.

Ce sont ces projets, ce qu'ils ont produit sur les territoires et la façon dont ils ont été conçus et perçus par leurs porteurs et leurs bénéficiaires, qui ont fourni la matière du présent livret.

En mettant en lumière ces pratiques inspirantes, ce document entend servir au plus grand nombre, pour que, dans notre société d'abondance, se nourrir, et plus encore se nourrir sainement, ne constitue plus une difficulté.

Jean-Benoît Dujol

Directeur général de la cohésion sociale

Depuis plusieurs années, l'État soutient de façon ambitieuse la lutte contre la précarité alimentaire afin de sécuriser pour tous et toutes un accès suffisant et de qualité à l'alimentation. Cela se concrétise par des dispositifs multiples qui tentent de répondre à la diversité des vulnérabilités sociales et économiques auxquelles la population peut être exposée.

Cette politique s'inscrit dans une approche globale, au croisement des enjeux sociaux, sanitaires, environnementaux, économiques et de souveraineté alimentaire. Elle nécessite une mobilisation interministérielle qui se traduit notamment dans les travaux du comité de coordination de lutte contre la précarité alimentaire (Cocolupa), une instance nationale rassemblant les différents acteurs du secteur. Les initiatives menées en Hauts-de-France constituent un exemple remarquable de cette compréhension systémique des enjeux de la précarité alimentaire.

La DGCS soutient et valorise ces dynamiques innovantes, notamment à travers le programme Mieux Manger Pour Tous.

Entre 2023 et 2025, plus de 1 000 projets locaux ont été accompagnés sur le territoire français. Il s'agit de projets cherchant à renforcer les alliances locales producteurs-associations-collectivités, de soutenir les actions de solidarité alimentaire des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), d'expérimenter de nouvelles formes de lutte contre la précarité alimentaire ou encore de résorber les zones blanches de l'aide alimentaire.

Autant d'actions concrètes pour construire une politique plus intégrée, plus proche des territoires et en adéquation avec les besoins des personnes concernées, comme en témoignent les projets présentés dans ce livret.



Anne Rubinstein

Déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté

Le sujet de l'alimentation est un enjeu central en matière de santé publique, de pouvoir d'achat et de transition écologique. Il est aussi au cœur de la prévention et de la lutte contre la pauvreté.

Pour beaucoup, se nourrir implique des arbitrages permanents entre quantité et qualité, contraintes économiques et exigences sanitaires ou environnementales. Cette tension, souvent invisible, nourrit un sentiment d'exclusion en limitant la capacité de choisir.

Si la distribution alimentaire reste un levier essentiel face à l'urgence, elle ne peut suffire à elle seule à embrasser l'ensemble des enjeux de dignité, de santé et d'inclusion. Il s'agit désormais de développer des modèles permettant aux personnes de retrouver un pouvoir d'agir et de s'inscrire dans des parcours d'autonomie.

Les initiatives présentées dans ce livret témoignent de cette transformation. Elles montrent que l'alimentation peut devenir un levier d'émancipation lorsqu'elle est pensée comme un droit. Épiceries solidaires, ateliers cuisine, tiers-lieux ou chèques alimentaires durables

poursuivent une même ambition : garantir à chacun une alimentation de qualité, choisie et durable.

Ces démarches soutiennent les filières agricoles locales, améliorent la qualité alimentaire et contribuent à la transition écologique. Elles reposent sur une conviction forte : la réponse est collective, impliquant collectivités, associations, producteurs, services de l'État et citoyens. Dans ce cadre, l'État accompagne en soutenant, reliant et facilitant, tout en laissant aux territoires la capacité d'adapter les solutions.

Si les fragilités demeurent, une dynamique est engagée vers une politique renouvelée : faire de l'accès à une alimentation durable et saine un droit effectif pour tous.



Délégation interministérielle
à la prévention et
à la lutte contre la pauvreté

OUVERTURE :

POSER LE

CADRE

Ouverture :
poser le cadre

MIEUX MANGER POUR

TOUS

Quand le territoire devance les politiques nationales

À Dunkerque, un tiers-lieu alimentaire prend forme : stockage, cuisine, restauration et paniers solidaires sous un même toit pour retisser des solidarités de quartier.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE

Derrière l'épicerie solidaire, cuisine s'allume. On y prépare des repas ensemble, tandis qu'une monnaie locale tente de redonner du souffle aux fins de mois du Montreuillois.

FIAC - PAS-DE-CALAIS

Quand l'urgence sociale s'accélère, l'APSA tente de remettre du lien entre travailleurs sociaux, associations et dispositifs d'aide pour éviter les ruptures invisibles.

APSA - PAS-DE-CALAIS

Ici, bénéficiaires deviennent ambassadeurs. Entre achats groupés, ateliers et réflexion sur sécurité sociale de l'alimentation, le territoire cherche une autre voie.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT-PAYS DU MONTREUILLOIS

Jardins, ateliers cuisine, micro-conserverie : sur plusieurs parcelles du territoire, des habitants cultivent autant des légumes que de nouvelles formes d'autonomie.

CABBALR - PAS-DE-CALAIS

Dans l'Est de la Somme, la lutte contre la précarité alimentaire devient aussi un chemin vers l'emploi, le numérique et la parentalité, à hauteur de vie quotidienne.

CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL EST SOMME

Quand les surplus agricoles dorment dans les champs, SOLAAL organise leur seconde vie. Une chaîne discrète relie agriculteurs, bénévoles et associations débordées.

SOLAAL - RÉGION

Dans les entrepôts, les invendus changent de destin. Fruits, légumes et produits locaux reprennent la route pour nourrir mieux, sans rompre le lien avec les producteurs.

SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE FRANCE / ANDES - REGION



À Lens-Liévin, la solidarité alimentaire se construit comme une mécanique territoriale : produits locaux, accompagnement social et implication des habitants avancent ensemble.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LENS-LIÉVIN

Derrière les colis alimentaires, il y a des camions, des tournées et des coûts. Quatre associations apprennent ici à partager leurs véhicules pour mieux tenir la route.

CCI HAUTS-DE-FRANCE / EURALOGISTIC

Avec « Tous à T.A.B.L.E. ! », la CAPH veut faire de l'alimentation durable une affaire de droits, de santé et de cohésion sociale, pilotée au plus près du terrain.

CAPH - NORD

Les chèques alimentaires durables gagnent du terrain. Dans les épicerie solidaire, le click and collect et les ateliers cuisine modernisent des habitudes longtemps figées.

ANDES - RÉGION

Le camion rouge traverse villages et routes oubliées. Là où l'aide alimentaire n'arrivait plus, la Croix-Rouge recrée une présence au plus près des habitants isolés.

CROIX-ROUGE DE L'AINSE

Dans le Douaisis, des œufs, des yaourts et des légumes locaux arrivent grâce à un groupement d'achats reliant les producteurs locaux aux 8 épicerie solidaire du territoire.

ANDES - DOUAISIS

Une application, quelques clics, puis un panier récupéré discrètement chez un commerçant. Derrière le numérique, une autre façon d'accéder à l'aide alimentaire émerge.

HOP HOP FOOD - RÉGION

Face à l'agressivité, aux addictions ou à la détresse, des bénévoles disent parfois leur solitude. Ce programme de formation leur offre des outils pour continuer sans s'épuiser.

SSTRN - RÉGION



LES TERRITOIRES EN PREMIÈRE LIGNE

**Les territoires en
première ligne**

LES PAT

Point d'ancrage de la solidarité alimentaire locale

Dans les Hauts-de-France, la faim ne ressemble plus seulement à l'image ancienne de la soupe populaire. Elle a changé de visage. Elle touche des retraités qui comptent les centimes à la caisse, des salariés précaires, des familles qui sautent des repas pour payer l'électricité. Et dans cette région marquée par l'isolement rural au sud et les cicatrices de la désindustrialisation au nord, les plans alimentaires territoriaux - les PAT - sont peu à peu devenus autre chose qu'un outil agricole. Un vecteur de justice sociale qui structure et dynamise la solidarité alimentaire sur le territoire.

Les PAT entrent en scène comme une mécanique de coordination...

Mais derrière cette générosité, une fatigue apparaît. Les associations travaillent souvent en silo. Chacune souvent protège ses lieux de ramasse, ses circuits de dons, ses bénévoles. Les produits frais manquent. Les allers-retours se multiplient. « ON PASSE UN TEMPS FOU POUR RÉCUPÉRER DES DENRÉES QUI, AU FINAL, NE PERMETTENT MÊME PAS TOUJOURS DES DISTRIBUTIONS ÉQUILIBRÉES. »

C'est là que le PAT entre en scène comme une mécanique de coordination.

À Haulchin, l'association Midi Partage incarne cette bascule. Au départ : un accueil de jour et un restaurant solidaire. Puis, un constat simple : ils récupèrent plus de nourriture qu'ils ne peuvent en distribuer eux-mêmes. Deux cent cinquante tonnes par an. Alors la structure

À la Communauté d'agglomération de la porte du Hainaut, le décor raconte déjà une partie de l'histoire : 47 communes semi-rurales, un ancien bassin minier, des centres communaux d'action sociale qui tiennent parfois lieu de dernier rempart. « IC, LES ((AS TROUVENT TOUJOURS UNE SOLUTION »), souffle une agente du territoire. Bons alimentaires, tickets-service, colis, ateliers cuisine. Le tissu associatif est ancien, dense, presque organique : Restos du Cœur, Secours populaire, Maisons de quartier.

change de rôle. Elle devient une sorte de grossiste solidaire. Chambre froide, reconditionnement, logistique. Avec l'appui de financements publics, Midi Partage redistribue deux cent tonnes par an, transforme par exemple 800 kilos de carottes en 800 sachets de 1kg redistribuables aux autres associations.

« FRANÇOIS, LE DIRECTEUR, NE PENSE PAS EN STRUCTURE MAIS EN FONCTION DES USAGERS », raconte un partenaire du PAT.

Le détail dit beaucoup. Dans ces territoires, la solidarité alimentaire cesse peu à peu d'être une juxtaposition d'associations caritatives. Elle devient un système.

À Dunkerque, la logique est semblable mais prend une ampleur différente. La Communauté urbaine, la CUD, a

intégré dès 2023 un axe « DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE » grâce à l'AMI Solidarité Alimentaire à sa politique agricole et alimentaire. Ici aussi, la précarité structure le paysage, notamment à Grande-Synthe et dans certains quartiers dunkerquois.

La pandémie de Covid a servi d'accélérateur. Les collectivités découvrent alors l'importance cruciale des réseaux locaux : sans coordination, les aides se chevauchent ou laissent des angles morts.

...et deviennent des outils de justice alimentaire

Plus loin encore, dans un quartier prioritaire, des habitants ont créé « LE PETIT MARCHÉ DES ENGAGÉS. » Ils gèrent elles-mêmes un mini-marché solidaire avec un système de trois tarifs différenciés matérialisés par des billes de couleur.

On est loin du vieux modèle de l'aide descendante.

C'est peut-être là que les PAT changent de nature. Ils ne servent plus seulement à relocaliser l'agriculture ou à introduire du bio dans les cantines. Ils deviennent des outils de justice alimentaire.

LA NUANCE COMPTE !

Car les collectivités découvrent que manger dignement ne relève pas uniquement du volume distribué. Il faut aussi parler de choix, de qualité, de pouvoir d'agir. À l'agglomération de la porte du Hainaut, le programme de chèques alimentaires durables permet d'accompagner les ménages à sortir de l'aide alimentaire classique de recevoir, pendant six mois, 60 euros à dépenser directement chez des producteurs locaux. Les chèques s'accompagnent d'ateliers cuisine, de visites de fermes, de rencontres.

Pour la DRAAF, la région a été précurseur dans cette direction. Depuis 2024, les directives nationales demandent explicitement aux PAT d'intégrer des objectifs de justice sociale : meilleure qualité nutritionnelle, produits bruts, éducation alimentaire.

Mais tout n'est pas fluide. Les grands acteurs acteurs associatifs de la solidarité plus structurés, peinent parfois

« LES PAT ONT JUSTEMENT COMME VOCATION DE FAIRE RÉSEAU », résume aujourd'hui la DRAAF Hauts-de-France.

À Dunkerque, cela se traduit par des lieux hybrides. Un tiers-lieu alimentaire doit bientôt accueillir plateforme logistique, cuisine populaire et restaurant à prix modulé. Non loin de là, « LA PETITE PIERRE » expérimente une épicerie où les prix changent selon les revenus mais où personne, dans la file, ne peut distinguer qui paie quoi. Anonymat préservé, dignité restaurée.

à évoluer. Le bénévolat s'essouffle. Les habitudes résistent.

Et un autre angle mort demeure : les premiers concernés participent encore peu aux décisions.

À la porte du Hainaut, on le reconnaît volontiers : « LE PAT A ÉTÉ (CO-)CONSTRUIT AVEC LES ASSOCIATIONS... MAIS PAS VRAIMENT AVEC LES BÉNÉFICIAIRES. »

Alors les territoires tâtonnent. Dunkerque prépare un observatoire social de la précarité alimentaire pour comprendre qui a faim, où, et pourquoi. Ailleurs, on réfléchit à des plateformes logistiques communes entre cantines scolaires et aide alimentaire.

Ce sont des infrastructures modestes, parfois invisibles. Pourtant elles redessinent silencieusement la solidarité locale entre les acteurs de la précarité alimentaire mais aussi pour tous les acteurs au sein des PAT.

Dans les Hauts-de-France, les PAT ne ressemblent plus seulement à des politiques agricoles. Ils deviennent des charpentes territoriales capables de relier producteurs, travailleurs sociaux, associations, collectivités et habitants autour d'une même question : comment faire en sorte que bien manger ne soit plus un privilège.

D'après un entretien avec Vincent Demoor, CUD, Théophile Parent, DRAAF, Alix Poublanc, DRAAF, et Noémie Rosset, Communauté d'agglomération de la porte du Hainaut.

UN EPCI s'engage

Quand l'intercommunalité change d'échelle

Dans le Béthunois, les frontières communales ne suffisent plus à contenir les fragilités sociales. Cent communes, **280 000 HABITANTS**, une immense majorité de villages de moins de **3 000 ÂMES** : la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys romane (CABBALR) avance dans un territoire hétérogène, où les besoins sociaux circulent d'une ville à l'autre comme les habitants eux-mêmes.

Officiellement, l'alimentation n'est pourtant pas sa compétence. L'aide alimentaire reste l'affaire des communes et des CCAS. Alors l'intercommunalité avance par les marges : politique de la ville, santé, inclusion, accompagnement du vieillissement. Des portes d'entrée multiples qui finissent toutes par raconter la même chose : la précarité alimentaire traverse désormais tous les sujets.

Dans les seize quartiers prioritaires de la politique de la ville dans le territoire, la CABBALR finance déjà des actions mêlant nutrition, sport, santé et prévention. Mais c'est avec le Plan alimentaire territorial que l'agglomération change réellement d'échelle. Là où une commune agit seule, l'EPCI coordonne, mutualise, relie les acteurs entre eux. Des paniers bio sont distribués à des habitants modestes.

Des « Ambassadeurs de l'alimentation durable » vont au contact des familles. Des Chèques alimentaires durables sont testés pour permettre à certains ménages de sortir de l'aide

alimentaire. Peu à peu, l'alimentation devient une question de dignité autant que de logistique.

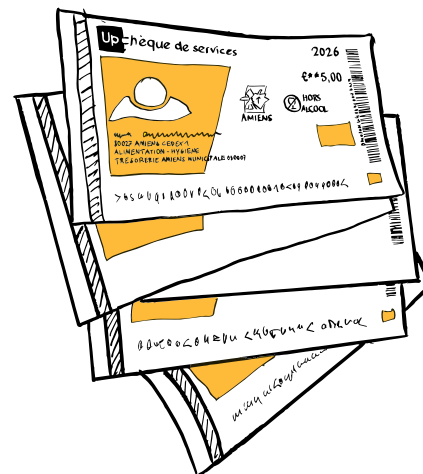
Mais les limites institutionnelles réapparaissent vite. Juridiquement, l'agglomération ne peut pas tout porter. Même recruter un coordinateur dédié à la solidarité alimentaire s'avère compliqué dans les délais imposés par l'AMI plan de lutte contre la pauvreté « **L'ACCÈS DE TOUS À UNE ALIMENTATION LOCALE DURABLE SAIN ET DE QUALITÉ.** » La collectivité a demandé à l'ANDES de porter le poste, de mobiliser les financements du dispositif Mieux Manger Pour Tous et de les redistribuer à différentes structures du territoire.

Derrière les dispositifs, une autre réalité apparaît : l'intercommunalité devient un lieu d'assemblage. Non pas une structure qui remplace les communes, mais un espace où les initiatives locales cessent de rester isolées. Changer d'échelle, ici, ce n'est pas faire plus grand. C'est tenter de faire tenir ensemble un territoire fragmenté.



Dispositif P.A.N.I.E.R.S.

Au départ, il n'y avait que des paniers bio à prix réduit. Depuis 2020, soixante-quinze familles les récupèrent tous les quinze jours grâce à un partenariat entre producteurs, structures sociales et CCAS. Mais derrière les légumes, un autre projet a pris forme. Ateliers de cuisine, jardinage, courses, rencontres avec les producteurs : chaque famille est accompagnée par un référent, parfois pendant deux ans. « **L'ACCOMPAGNEMENT CHANGE LES PRATIQUES** », raconte un acteur du projet. « **ICI, ON ESSAIE, ON FAIT AVEC LES GENS.** » Derrière l'initiative, une équation fragile : des financements complexes, des producteurs bio militants et des CCAS prêts à « **FAIRE BOUGER LES LIGNES.** »



Expérimentation de chèques alimentaires

Pendant six mois, des familles en voie de sortie de l'aide alimentaire ont bénéficié de chèques alimentaires durables. Les sommes reçues permettaient d'acheter des produits locaux tout en participant à des ateliers cuisine, jardinage ou à des visites de fermes.

L'enjeu dépassait l'alimentation : retrouver la capacité de choisir, comprendre ce que l'on mange et recréer du lien. Mais l'expérience s'est heurtée à la fragilité des

Les îlots nourriciers

Les îlots nourriciers font pousser autre chose que des légumes. Porté par Nœux Environnement avec le soutien de la DREETS, le projet réunit des personnes éloignées de l'emploi, des bénévoles du Secours Populaire, des travailleurs d'ESAT, des jeunes de l'Envol et des adultes autistes de la ferme Sénéchal. On y sème, récolte, cuisine et partage. Plus d'une tonne de légumes a déjà été produite, dont 900 kilos certifiés bio. Mais la récolte la plus précieuse se lit dans les parcours retrouvés et les liens qui se tissent autour des repas.

Les Ambassadeurs de l'alimentation durable

À Houdain, la solidarité alimentaire passe par la cuisine. Des habitants aux revenus modestes apprennent à préparer des produits de qualité avec un budget limité, puis transmettent leurs recettes à d'autres familles. Né d'un appel à projets de l'ANDES, le dispositif des Ambassadeurs de l'Alimentation Durable mise sur le partage entre pairs plutôt que sur l'aide descendante. Le groupe de Béthune s'est arrêté, celui de Houdain poursuit l'aventure. Ici, ce sont les habitants eux-mêmes qui deviennent vecteurs de savoirs et de confiance.

dfinancements. Faute de moyens, le dispositif s'arrête dans le Pas-de-Calais. À Houdain, seule une épicerie solidaire poursuivra l'aventure. « **ON FAIT PARFOIS AVEC DES BOUTS DE FICELLE** », souffle une structure impliquée dans le projet. « **QUAND LES FINANCEMENTS S'ARRÊTENT, LES ACTIONS AUSSI.** »

D'après un entretien avec Sandrine Joffre et Lucile Quentín, CABBALR

DE LA DÉCISION À L'ACTION

Le parcours d'un territoire engagé

Dans le sud du Nord, entre bocages, anciennes terres industrielles et villages dispersés jusqu'à la frontière belge, le territoire de la Sambre-Avesnois avance avec ses contrastes. Ici, la ruralité domine encore dans plusieurs intercommunalités. Ailleurs, autour de Maubeuge, les paysages se densifient. Près de 200 000 habitants vivent dans ce bassin de vie traversé par de fortes disparités sociales. Les réseaux d'aide alimentaire existent, nombreux parfois, mais saturés presque partout. Les listes

d'attente s'allongent. Les urgences vitales passent d'abord. Et derrière une question demeure :

LES DÉCIDEURS MESURENT-ILS VRAIMENT TOUS LES NIVEAUX DE PAUVRETÉ QUI TRAVERSENT LE TERRITOIRE ?

D'après 2 entretiens avec
Sophie Boniface et Gontran Moreau,
Parc naturel régional de l'Avesnois

1998

L'histoire commence en 1998 avec la création du Parc naturel régional de l'Avesnois. À l'époque, il est surtout question de paysages, d'agriculture, de patrimoine rural. Mais, peu à peu, le parc devient aussi un acteur reconnu des questions alimentaires. Une expertise se construit autour de l'agriculture locale, des circuits courts, de l'alimentation durable. C'est cette expérience qui ouvrira, des années plus tard, la porte du projet alimentaire territorial.

2021

En 2021, le PAT obtient sa labellisation de niveau 1. Une première étape décisive. Le territoire commence alors à cartographier ses acteurs, identifier les associations, les centres sociaux, les producteurs, les collectivités. Le maillage se dessine. On coordonne davantage. On se parle enfin entre structures qui, souvent, travaillaient côte à côte sans réellement coopérer.

2024

Puis vient 2024. Le territoire change d'échelle. Le Parc veut désormais regarder l'alimentation par le prisme de l'accessibilité et de la justice sociale. Cette année-là, un premier dossier est déposé auprès de la DREETS pour obtenir des financements, notamment autour du programme Mieux manger pour tous.

Dans le même temps débute un vaste diagnostic territorial de lutte contre la précarité alimentaire avec l'appui d'un bureau d'étude chargé de capitaliser les expériences et de donner de la continuité aux projets.

2025

En 2025, cinq ateliers de concertation territoriale sont organisés. Professionnels, bénévoles, associations, institutions : tout le monde est invité à la table. En juillet, le diagnostic est livré. Il met en lumière les fragilités du territoire mais aussi ses ressources : un tissu associatif dense, des centres sociaux omniprésents, des habitants déjà engagés.

La même année, le PAT franchit un nouveau cap avec la reconnaissance de niveau 2. Les projets se consolident. Les ambitions aussi. L'équipe se renforce avec le recrutement d'une coordinatrice PAT. Les centres sociaux deviennent des points d'appui essentiels : lieux d'accueil, de mobilisation citoyenne, d'expérimentation.

L'un des sept axes du PAT est consacré à l'accompagnement du programme Mieux manger pour tous. Un chargé de mission MPPT est recruté : pour un parc naturel, les questions d'aide alimentaire et de justice sociale restent nouvelles. Il fallait construire une expertise.

En décembre 2025, la dynamique prend corps. Les derniers ateliers de concertation réunissent centres sociaux, associations d'aide alimentaire, bénévoles, représentants du Département, structures d'accompagnement agricole ou d'insertion. Quinze fiches-actions émergent du travail collectif. Une journée d'échanges de pratiques est organisée pour remettre les habitants au cœur des décisions alimentaires.

2026

En 2026, les projets essaient. Douze initiatives sont financées : jardins pédagogiques, ateliers cuisine itinérants, cuisine mobile pour les seniors, épicerie solidaire ambulante, festival associant culture et cantine solidaire, média participatif donnant la parole aux habitants, ou encore réflexion autour d'une caisse commune de l'alimentation...

Peu à peu, le territoire tente de relier les mondes : agriculture, action sociale, culture, santé, jeunesse, insertion. Et déjà, l'après se prépare : mutualiser les transports alimentaires avec SOLAAL, travailler avec les Restos du Cœur, la Croix-Rouge, les Jardins de Cocagne, ou encore mieux atteindre les zones rurales oubliées.

Ici, la solidarité alimentaire ne se construit pas en un grand plan unique. Elle avance par alliances, par ateliers, par cuisines mobiles, par habitants qu'on remet autour de la table.

DES TERRITOIRES MOTEURS

Des réponses sur mesure



À Valenciennes, l'histoire de Midi Partage commence dans le coffre d'une voiture. En 1995, quelques habitants du quartier décident de mettre en commun quelques billets pour acheter de quoi manger et distribuer des denrées aux personnes vivant dehors. Une réponse modeste, presque improvisée. Mais très vite, une évidence s'impose : donner des conserves à quelqu'un qui dort dans la rue ne résout pas grand-chose lorsqu'on ne peut ni cuisiner ni stocker les aliments.

Alors les bénévoles changent d'approche. On prépare une soupe, un plat chaud, dans un petit local. Puis on invite les gens à entrer, à s'asseoir, à aider en cuisine. Le repas devient autre chose qu'une distribution : un point de

rencontre. Chez Midi Partage, cette idée ne disparaîtra jamais. L'alimentation reste le premier lien.

Trente ans plus tard, l'association est devenue un acteur central de la solidarité alimentaire dans le Valenciennois. Accueil de jour, domiciliation postale pour près de 700 personnes, accès aux droits, douche, laverie, suivi social : toute une mécanique d'accompagnement s'est construite autour des besoins les plus essentiels. Même la question bancaire a trouvé une réponse inattendue. Faute de compte, certaines personnes ne pouvaient percevoir leur RSA ; Midi Partage a inventé un système transitoire avec la CAF pour contourner l'impasse administrative.



Mais l'histoire raconte surtout autre chose : la manière dont un territoire fabrique ses propres solutions à partir des réalités locales.

Au fil des années, Midi Partage est devenu une plateforme logistique autant qu'une cuisine sociale. Chaque jour, les équipes collectent des invendus auprès de grandes surfaces, producteurs ou industriels. Deux cent soixante tonnes de denrées transitent désormais chaque année par l'association. Une partie est cuisinée ; le reste redistribué à un réseau de petites structures incapables d'assurer seules transport, stockage ou traçabilité.

La crise du Covid accélère encore cette mutation. Cantines scolaires réquisitionnées, livraisons dans les hôtels sociaux, production massive de repas : l'association change d'échelle. Aujourd'hui, elle construit un véritable « HUB ALIMENTAIRE », capable de reconditionner et redistribuer les denrées à l'échelle du territoire.

Derrière cette montée en puissance, une même logique demeure : partir des besoins concrets, bricoler des réponses adaptées, puis laisser le territoire transformer peu à peu l'initiative en écosystème solidaire.

D'après un entretien avec François Bultez, Midi Partage

STRUCTURER

SANS FIGER :

LES OUTILS

**Structurer sans
figer : les outils**

NOURRIR MIEUX LIVRER MIEUX

Le défi logistique de la solidarité alimentaire

Dans un entrepôt à la périphérie de Lille, un camion ouvre ses portes. À l'intérieur, des palettes et rolls hétéroclites : yaourts proches de la date limite de consommation, conserves en surplus, parfois des produits inattendus. « ON NE SAIT JAMAIS VRAIMENT (E QUI ARRIVE) », glisse un observateur. Dans le secteur de la solidarité alimentaire, l'incertitude est une règle. Et la logistique, une variable souvent subie.

Missionné par la DREETS Hauts-de-France, le pôle d'excellence Euralogistic avance à pas feutrés. Sa feuille de route est claire mais limitée au transport.

La problématique de l'entrepôt n'est pas ignorée, mais reste en arrière-plan, du moins à ce stade. Ici, il ne s'agit pas de bouleverser, encore moins de brusquer. « IL FAUT (C)ONSTRUIRE », confie un intervenant. Un exemple : la mutualisation des camions entre associations, à priori évidente sur le papier, reste un sujet sensible.

Car le principal défi est culturel. Dans ces structures, l'urgence est ailleurs : nourrir, accueillir, accompagner. Comme à l'hôpital où le soin prime sur la gestion des flux, la logistique apparaît secondaire. Elle est pourtant centrale. Coûts invisibles, flux mal anticipés, camions à moitié vides : le système repose sur une forme de débrouille organisée.

À cela s'ajoute une autre contrainte, plus récente : la traçabilité. La question de la défiscalisation demande une gestion fine des flux. C'est une assurance pour une parfaite transparence. Un tournant pour des structures qui, il y a encore vingt ans, fonctionnaient sans ces exigences. Aujourd'hui, l'économie de la frugalité interroge : chaque acteur doit-il vraiment posséder sa flotte, ses outils, ses entrepôts ?

Mais changer les habitudes dans le monde associatif demande du temps. Beaucoup de temps. Ici, la décision est collective, participative, parfois lente et c'est ce qui fait sa force. La logistique, elle, est une discipline technique. « IL FAUT AIMER LA STATISTIQUE... (E N'EST PAS LA MÊME (H)OSE QUE SE CENTRER SUR LA RELATION HUMAINE », résume un intervenant. La rotation rapide des bénévoles complique encore l'équation : les compétences se perdent aussi vite qu'elles s'acquièrent.

Pourtant, certains montrent la voie. L'Agence du don en nature a fait le choix d'une professionnalisation poussée : rayonnages optimisés, préparation de commandes, plateforme numérique. Même constat inspirant pour l'entrepôt solidaire au cœur de Marseille. À Lyon, Bioport expérimente depuis des années une logistique mutualisée. Même logique chez Emmaüs Connect, qui structure la redistribution de matériel informatique.

Face à ces modèles, pas de recette toute faite. Chaque mission commence sur le terrain, au plus près des quais, des entrepôts et des équipes. Euralogistic observe, questionne, photographie, suit les flux de marchandises comme ceux de l'information. Peu à peu, la chaîne logistique se dessine. Cartographiés puis modélisés, les mouvements révèlent leurs points de friction. Derrière chaque diagnostic, une conviction : comprendre d'abord les réalités du site pour construire des solutions sur mesure.

D'après un entretien avec
Laurent Desprez et Elisabeth Leclercq,
Pôle d'Excellence Euralogistic

FORMER POUR RENFORCER

La solidarité alimentaire monte en compétence

La solidarité alimentaire, longtemps portée à bout de bras par des bénévoles de bonne volonté, change de visage. Elle se professionnalise — ou tente de le faire — pour durer.

Car le modèle s'essouffle. La volatilité des acteurs est devenue un défi central. Les bénévoles entrent, sortent, s'épuisent. La rotation rapide du personnel fragilise les équipes, désorganise les permanences, dilue les savoir-faire. « ON PASSE NOTRE TEMPS À RÉEXPLIQUER LES MÊMES (H)OSES », souffle une coordinatrice. Fidéliser devient une priorité, presque une urgence.

Dans ce contexte, la formation apparaît comme un levier à la DREETS qui construit un partenariat avec le Service social du travail de la région Nord (SSTRN), également organisme de formation. Mais former à quoi, et comment ? Sur le terrain, les tensions montent. Les bénéficiaires, confrontés à des difficultés de plus en plus lourdes, peuvent exprimer colère ou désarroi. Les bénévoles, eux, ne sont pas toujours armés. D'où l'émergence de modules sur la gestion des conflits, pour apprendre à désamorcer, à poser un cadre, à protéger sans exclure.

Autre enjeu : faire équipe. Pas seulement à l'intérieur d'une structure, mais entre structures. Les réseaux d'aide alimentaire sont multiples, parfois cloisonnés. On se croise sans se connaître. Résultat : des orientations approximatives, des parcours de bénéficiaires fragmentés. Les formations misent donc sur l'interconnaissance : qui fait quoi, pour qui, comment ? Une cartographie vivante du territoire, indispensable pour éviter les impasses.

Pourtant, les freins persistent. « LA PRINCIPALE DIFFICULTÉ EST DE (A)PTER LA PREMIÈRE PERSONNE QUI DEVIENDRA AMBASSADEUR DES FORMATIONS DANS SA STRUCTURE », résume Pauline Richebé. Trouver cette porte d'entrée, ce relais interne, reste un casse-tête. Car si les formations affichent un taux de satisfaction proche de 98 %, encore faut-il convaincre d'y participer.

Il y a, derrière, une question plus profonde : reconnaître le besoin de monter en compétences. Dans un univers où l'engagement repose sur le don de soi, admettre qu'il faut se former n'est pas toujours évident. Et puis, il y a la coopération. Beaucoup de demandes restent en « INTRA », centrées sur une seule structure. Faire venir autour de la même table plusieurs acteurs qui gagneraient à travailler ensemble relève encore de l'exception.

C'est dans ce paysage que le SSTRN a décidé d'agir. À l'origine, l'association accompagne les entreprises des Hauts-de-France sur leurs enjeux de ressources humaines. Mais après la crise du Covid, un constat s'impose : la précarisation des travailleurs salariés s'aggrave, et avec elle, le risque de basculer dans l'insécurité alimentaire. Un partenariat se noue avec la DREETS et l'ANDES, pour prévenir ces accidents de vie qui font vaciller les trajectoires.

Les premières formations peinent à remplir leurs salles. Le sujet est encore périphérique pour beaucoup d'associations comme pour certaines têtes de réseau. Il faut acculturer, expliquer, convaincre. Des psychologues interviennent, apportent un autre regard, parlent des fragilités invisibles. Peu à peu, les lignes bougent.

En parallèle, des outils émergent : vidéos didactiques, modules courts, formats accessibles. On y explique ce qu'est une épicerie solidaire, comment repérer les signaux faibles de précarisation, comment orienter sans stigmatiser. La pédagogie se fait concrète, ancrée dans le réel.

Former pour durer, donc. Derrière la formule, une conviction : la solidarité ne peut plus reposer uniquement sur la bonne volonté. Elle a besoin de compétences, de méthodes, d'un langage commun. Elle a besoin, surtout, de reconnaître que prendre soin des autres commence aussi par prendre soin de celles et ceux qui s'engagent.

D'après un entretien avec Pauline Richebé, SSTRN

PRODUCTION, TRANSFORMATION, DISTRIBUTION

Penser la chaîne dans son ensemble

Dans une cour de ferme, quelque part dans les Hauts-de-France, des tonnes de légumes attendent sans débouché. Une commande annulée, un produit jugé trop petit, une surproduction, des importations étrangères moins chères : en quelques jours, des mois de travail peuvent devenir des invendus. C'est à cet endroit précis que s'est glissée SOLAAL, association née du monde agricole pour éviter que la nourriture ne finisse perdue.

SOLAAL — pour SOLidarité des producteurs Agricoles et des filières ALimentaires — organise la rencontre entre les surplus agricoles et les associations de solidarité alimentaire. Un service gratuit pour les producteurs, assorti d'avantages fiscaux, mais surtout d'un soulagement moral. « LES AGRICULTEURS PRODUISENT POUR NOURRIR LES GENS. LEUR RÉCOLTE LEUR A PRIS DES MOIS, ILS NE VEULENT PAS LA VOIR PARTIR À LA BENNE », explique l'association.

Alors les dons s'organisent : pommes de terre en filets sans étiquette, conserves, lait, œufs, légumes hors calibres. « D'UNE CERTAINE MANIÈRE, LE MALHEUR DES UNS FAIT LE BONHEUR DES AUTRES », résume un salarié. En 2025, 2 700 tonnes de dons ont transité par le réseau. Fin mars 2026, 1 000 tonnes avaient déjà été redistribuées.

Mais SOLAAL ne pense pas seulement le don : elle pense la chaîne entière. Production, transformation, transport,



distribution. Quand un stock reste bloqué dans l'Oise sans association locale pour le récupérer, l'association mobilise les retours à vide de camions de livraison pour acheminer les denrées vers Amiens ou ailleurs. « C'EST PARFOIS L'AGRICULTEUR LUI-MÊME QUI PROPOSE DE LIVRER LES DENRÉES QU'IL DONNE. » Une plateforme numérique est aussi en refonte pour relier agriculteurs et associations sur un même outil.

Au fond, SOLAAL révèle surtout les contraintes d'un système alimentaire calibré où la nature produit irrégulièrement tandis que la distribution exige des normes précises.

Les dons, vont directement du champ aux bénéficiaires. L'idéal pourtant, serait que SOLAAL ne soit plus

nécessaire. Mais même dans une société plus juste, il faudrait encore coordonner les surplus, organiser les flux, éviter le gaspillage. Car nourrir, ce n'est pas seulement produire : c'est réussir à faire circuler.

D'après un entretien avec Cécile Peltier, SOLAAL

COOPÉRATION

CE QUE ÇA CHANGE CONCRÈTEMENT

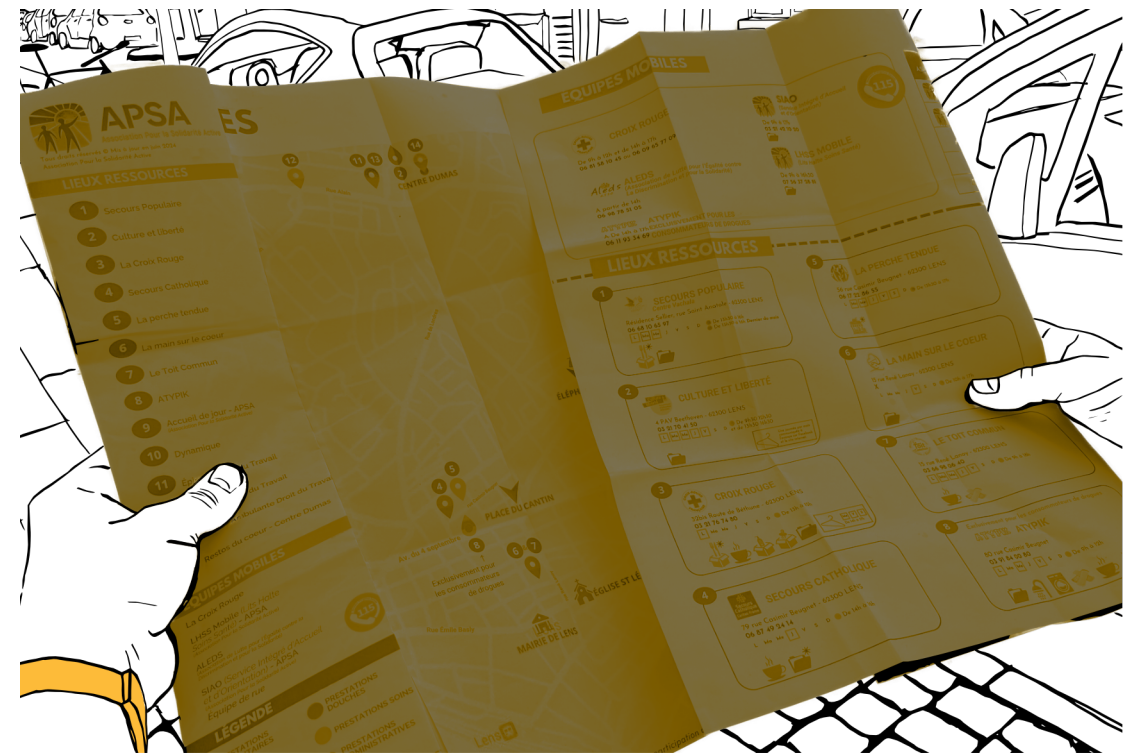
Sur les territoires des communautés d'agglomération de Lens-Liévin et de Hénin-Carvin, la solidarité alimentaire ne manque ni de bras ni de bonne volonté. Elles manquent peut-être d'architecture. C'est dans cet interstice, entre abondance d'engagement et déficit de coordination, que s'inscrit le projet porté par l'APSA, avec le soutien de la DREETS via les 2 EPCI. Une tentative, fragile et obstinée, de transformer une mosaïque d'initiatives en un écosystème.

L'APSA n'est pas un nouvel acteur. Depuis plus de soixante ans, l'association s'est construite au contact des marges – d'abord les sans-abri, puis progressivement tous les publics précarisés. Mais il y a quatre ans, la saturation de l'hébergement et l'augmentation du nombre de personnes à la rue ont fait apparaître une autre urgence : celle de l'accès à l'alimentation. Non pas comme un secteur isolé, mais comme un point d'entrée dans des trajectoires de vie fracturées.

Le pari est alors posé : et si l'aide alimentaire devenait un terrain d'expérimentation de la coordination territoriale, sur le modèle du des Services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) ? À Lens d'abord, puis à l'échelle de deux intercommunalités. Deux coordinateurs sont recrutés grâce aux financements de l'Etat délégués à la DDETS du Pas-de-Calais. Leur méthode tient moins du pilotage que de l'arpentage : visiter, écouter, s'ajuster. Tous les trois mois, des réunions rassemblent les acteurs. On y parle autant de colis alimentaires que de logement ou de santé. Les bénévoles y viennent nombreux, souvent en quête de réponses face à des situations qui les dépassent.

Car la collaboration produit des effets très concrets. Elle permet d'abord de rompre l'isolement. Le bénévole qui, seul derrière sa table de distribution, se retrouve face à une personne sans papiers, sans toit, sans soins, découvre qu'il n'est pas seul à devoir « SAUVER LE MONDE ». Elle permet aussi des circulations inédites : des denrées passent d'une association à l'autre, des bénéficiaires sont orientés vers des structures plus adaptées, des activités se mutualisent. À petite échelle, c'est une rationalisation de la solidarité qui s'opère, sans discours gestionnaire. L'un des outils les plus emblématiques de cette tentative est une carte. Une simple carte papier, au format A3, couvrant le territoire lensois, indiquant les lieux de distribution, les horaires, les services annexes. Un objet modeste, presque archaïque à l'heure du tout numérique. Mais un objet pensé pour ses usagers : « LES GENS QUI VIENNENT SONT DES GENS QUI ONT ». Ici, on sait qu'un téléphone se perd, se casse, se vole. La matérialité devient une condition d'accès aux droits.

Pourtant, cette mise en réseau se heurte à des résistances profondes. Le monde associatif local est structuré par des logiques d'ancrage territorial et d'identité. Chaque structure a son histoire, ses bénévoles, « ses » bénéficiaires. La mutualisation peut alors être vécue comme une dilution, voire une menace, d'autant plus dans un contexte de concurrence pour les subventions. À cela s'ajoutent des contraintes juridiques – le RGPD complexifie le partage d'informations – et des pratiques d'engagement : les bénévoles, dans leur dévouement total, peinent parfois à orienter vers d'autres acteurs, même plus compétents.



C'est là toute l'ambivalence du projet. La collaboration apparaît à la fois comme une nécessité fonctionnelle et une épreuve culturelle. Elle suppose de déplacer des frontières symboliques sans casser ce qui fait la force du tissu associatif : l'engagement inconditionnel.

À terme, l'ambition pour l'APSA est claire : passer d'une cartographie des ressources à une transformation du maillage territorial lui-même, combler les « trous », ajuster les lieux de distribution, aller vers davantage de

mutualisation. Mais les coordinateurs le reconnaissent : « ON EN EST ENCORE LOIN ».

Dans ces territoires, la solidarité ne se décrète pas, elle se négocie. Lentement. À hauteur d'acteurs. Entre attachement et ouverture. Entre urgence et construction.

D'après un entretien avec Edwige Gauthier, APSA, Association pour les solidarités actives

FAIRE

ECOSYSTEME

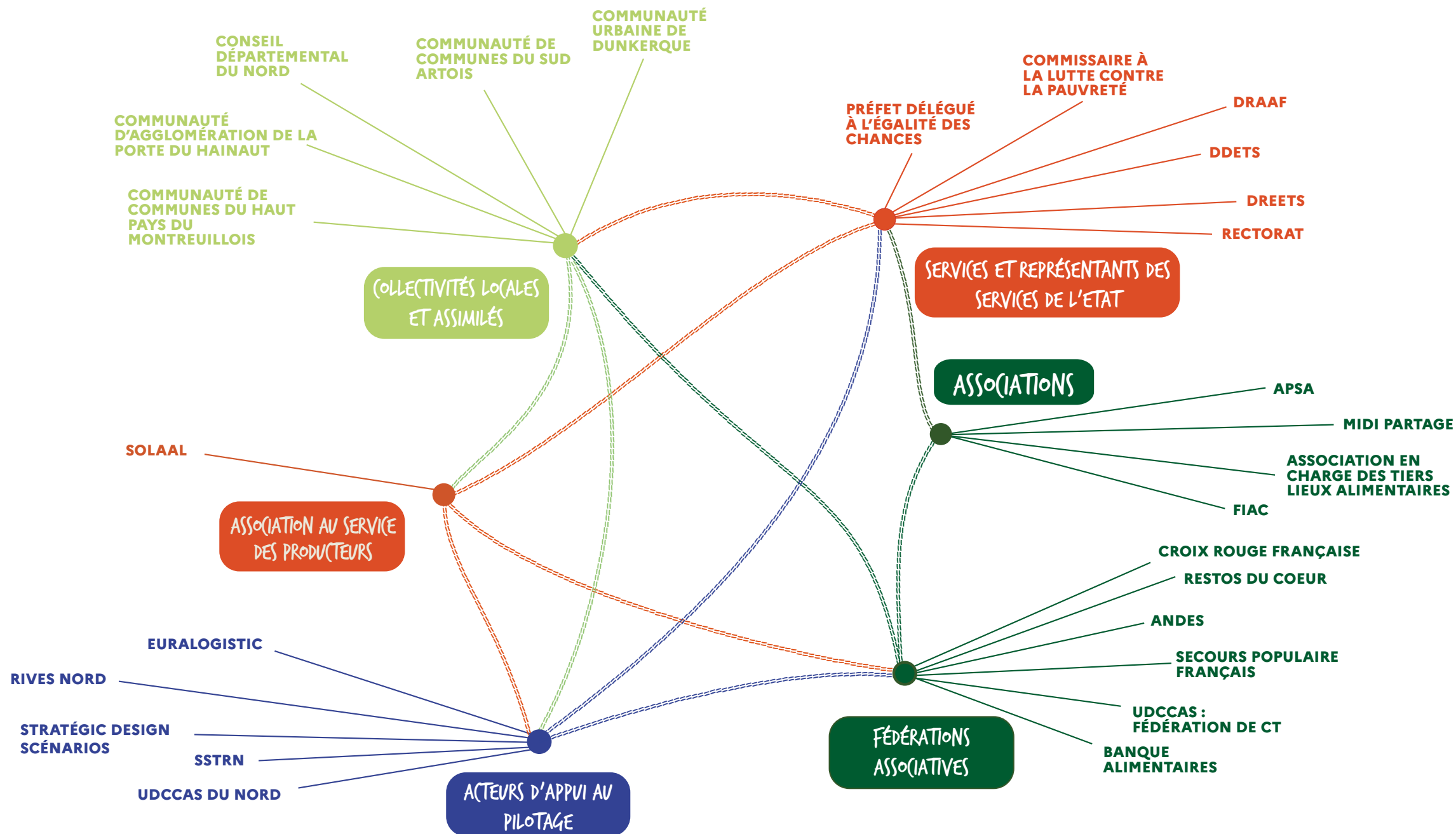
Faire écosystème

IRPISA

Se rencontrer pour mieux agir

Dans les Hauts-de-France, la solidarité alimentaire avance souvent à bas bruit. Derrière les distributions, les cuisines collectives ou les plateformes logistiques, il y a surtout des femmes et des hommes qui apprennent à se connaître. Depuis 2023, l'IRPISA — Instance régionale de pilotage des solidarités alimentaires — réunit autour d'une même table associations caritatives, collectivités, services de l'État, PAT, producteurs, réseaux agricoles, acteurs sociaux et

structures de terrain. On y croise des CCAS, des épiceries solidaires, des banques alimentaires, des réseaux comme SOLAAL ou la Fédération des acteurs de la solidarité. Peu à peu, ces réunions régulières fabriquent autre chose qu'une coordination technique : une culture commune. Dans une région marquée par la précarité alimentaire, l'interconnaissance devient alors une ressource aussi précieuse que les denrées elles-mêmes.



TRAVAILLER ENSEMBLE AUTREMENT

L'État en mode coopératif

Ils se croisaient souvent, mais ne se parlaient jamais vraiment. Dans les Hauts-de-France, les représentants de la DREETS, de la DRAAF, de l'ARS et de l'ADEME partageaient les mêmes salles de réunion, les mêmes interlocuteurs, parfois les mêmes objectifs - sans trop les mettre en commun. « ON TRAVAILLAIT EN PARALLÈLE, (CHAQUN AVEC NOTRE FEUILLE DE ROUTE) », glisse un agent. Jusqu'au moment où cette juxtaposition a montré ses limites.

C'est de ce constat qu'est né, en 2023, le Comité de liaison alimentation et territoire (CLAT). Une tentative de décloisonner l'action publique autour d'un objet transversal par excellence : l'alimentation. Santé, environnement, agriculture, précarité - « ON AVAIT (CHAQUN UN ANGLE, MAIS PAS VRAIMENT LA VUE D'ENSEMBLE. »

L'idée est simple sur le papier : réunir autour d'une même table des institutions qui, jusque-là, dialoguaient en bilatéral. Dans les faits, la démarche répond à une pression du terrain. « LES MÊMES ACTEURS VENAIENT NOUS VOIR (SÉPARÉMENT. ILS ATTENDAIENT UNE PAROLE (OHÉRENTE. » À défaut, ils recevaient parfois des réponses fragmentées, voire contradictoires.

Le CLAT se veut aussi un espace pour mieux exploiter les connaissances produites. Une étude de l'ADEME, évaluant à 160 euros par an le coût du gaspillage alimentaire par personne, devient ainsi un argument partagé. « (A PERMET DE PARLER À LA FOIS D'ENVIRONNEMENT ET DE POUVOIR D'ACHAT », souligne une participante. Une manière d'aligner les discours - sans les uniformiser.

Mais aussi, des tensions apparaissent. Elles étaient déjà là, mais dispersées. Le CLAT les fait émerger. Faut-il encourager la récupération des invendus pour nourrir les plus précaires, au risque de légitimer le gaspillage ? Comment promouvoir une alimentation équilibrée quand les produits redistribués sont souvent déséquilibrés - stocks de féculents, surplus industriels ? Et que penser de ces dons alimentaires qui, parfois, fragilisent les revenus des producteurs ?

« ON S'EST RENDU COMPTE QUE L'ON PORTAIT DES INJONCTIONS (CONTRADICTOIRES) », reconnaît un membre. Entre impératif écologique, justice sociale et santé publique, les arbitrages ne vont pas de soi. Certaines frontières restent nettes : « IL Y A DES SUJETS OÙ LA (COOPÉRATION N'EST PAS PERTINENTE POUR TOUTES LES INSTITUTIONS, ET CE N'EST PAS GRAVE. » Le CLAT sert aussi à poser ces limites.

Mettre en place cette coordination n'a rien d'évident. « (A N'A PAS ÉTÉ SIMPLE ! » L'exemple de l'appel à projets commun RÉGAL (Réseau d'Évitement du Gaspillage Alimentaire) financé en partenariat par l'ADEME, la DRAAF et la DREETS est révélateur : trois ans de travail pour aboutir. Il a fallu convaincre les directions, dépasser les cadres stricts de compétence, rédiger un cahier des charges partagé, organiser une instruction conjointe, répartir les financements via plusieurs conventions. Une mécanique lourde, mais structurante.

De cette lente maturation émergent des réalisations concrètes. L'appel à projets Une seule santé, cofinancé par l'ARS, la DRAAF et l'ADEME, en est l'illustration la plus aboutie. Doté de 1,2 million d'euros, il soutient 14 projets visant à traiter l'alimentation de manière globale, de la réduction des pesticides à l'éducation nutritionnelle, en impliquant les collectivités.

Sur un autre front, des partenariats avec des acteurs comme HopHopFood permettent de toucher des publics précaires, tout en développant des outils concrets : formations, dispositifs anti-gaspi, sensibilisation.

Dans un registre différent, l'ARS soutient la montée en compétence des épiceries solidaires via le réseau ANDES. Des FormActions, mêlant apprentissage et mise en pratique, accompagnées d'outils et de temps d'échange. En 2025, treize structures ont été suivies. Là encore, la coopération permet de relier action sociale et enjeux de santé.



Un effet plus discret du CLAT se joue en interne. « ON APPREND À (CONNAÎTRE LES (CONTRAINTE(S) DES AUTRES », note un agent. Les cultures administratives se rapprochent, les angles morts apparaissent. « VOIR (E QUE FONT LES AUTRES, (A NOUS RENVOIE À (E QU'ON NE FAIT PAS. » Une forme d'auto-évaluation, informelle mais précieuse.

Reste que le chantier est loin d'être achevé. Les ambitions sont là : élargir le cercle à d'autres institutions, approfondir des sujets encore peu explorés comme les Environnements alimentaires ou la Sécurité sociale de l'alimentation, voire converger vers un dispositif unique - comme Une seule santé. Mais un défi persiste : faire remonter cette culture commune au-delà des cercles opérationnels.

Le CLAT n'est ni une révolution, ni un aboutissement. Plutôt un espace expérimental, où l'on accepte de confronter les logiques, de nommer les contradictions, et d'avancer malgré elles. Une tentative, encore en construction, de faire de la coopération non plus un slogan, mais une méthode qui a devancé l'obligation instituée maintenant au niveau national de mettre en place un Comité de coordination inter-institutions !

D'après un entretien avec
Bénédicte Guibard, DREETS,
Théophile Parent, DRAAF,
Alix Poublanc, DRAAF,
Hinde Tizaghti, ARS,
Eliane Metreau, ADEME.

LE NIVEAU DÉPARTEMENTAL

Donner un cadre sans contraindre



Dans le Pas-de-Calais, la solidarité alimentaire avance souvent sur des routes de campagne. Là où les cartes administratives parlent de « ZONES BLANCHES », les agents de la DDETS parlent surtout de villages sans aide, de familles invisibles, d'étudiants qui sautent le dîner. Alors l'État apprend à sortir de ses bureaux.

Un camion réhabilité sillonne désormais le département du Pas-de-Calais. Financé avec l'appui de la DDETS, il distribue des denrées mais sert aussi de cuisine mobile. On y prépare des repas, on y échange des recettes, on y recrée du lien. « L'ALLER-VERS », disent les agents. Une manière de rejoindre ceux qui ne poussent jamais la porte d'une association.

Le rôle du Département, ici, consiste moins à diriger qu'à tenir un cadre. Contribuer à sélectionner les associations habilitées, répartir les financements, éviter les doublons. Mais aussi « ASSÉLER LES COÛTS » : penser l'alimentation au-delà du colis distribué. Nourriture infantile, étudiants précaires, ateliers cuisine, tiers-lieux alimentaires dans les hébergements d'urgence... La précarité alimentaire déborde largement les dispositifs traditionnels.

Depuis le programme Mieux manger pour tous, la coopération entre DDETS et DREETS s'intensifie. Les

crédits régionaux augmentent, les projets remontent du terrain : distributions solidaires pour étudiants, invendus redistribués par Hop-Hop-Food, paniers à tarifs réduits avec VRAC Hauts-de-France. En 2025, neuf projets ont ainsi été soutenus.

Mais la machine reste fragile. Les financements restent cloisonnés, les associations en silos, et beaucoup manquent de bénévoles, et certains territoires demeurent sans initiatives. Les appels à projets arrivent tard, « NOUS AVIONS DES PROJETS DEMANDEURS MAIS QUI NE CORRESPONDAIENT PAS FORCÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS DU PROGRAMME MNPT... » souffle un agent.

Derrière les formulaires et les habilitations, une conviction s'impose pourtant : laisser des marges de manœuvre locales. Donner un cadre sans contraindre. « SI ON VEUT DE L'INNOVATION, ON DOIT INNOVER NOUS AUSSI », conclut la DDETS. Dans le Pas-de-Calais, la solidarité alimentaire se construit à plusieurs mains, entre administrations régionales et départementales, associations et habitants.

D'après un entretien avec Delphine Polin, DDETS 62.

UN ÉCOSYSTÈME EN MOUVEMENT

Dans les Hauts-de-France, quelque chose est en train de bouger. Ce n'est pas encore une politique parfaitement huilée, ni un modèle prêt à être dupliqué. Plutôt un écosystème qui cherche sa forme, tâtonne, se relie. Les six territoires retenus à l'été 2025 dans le cadre du second Appel à manifestation d'intérêt « ACCÈS DE TOUS À UNE ALIMENTATION LOCALE, DURABLE, SAINTE ET DE QUALITÉ » racontent cette dynamique naissante.

Deux territoires ruraux — le Haut Montreuillois et la Picardie des Châteaux. Deux anciens territoires miniers — Lens-Liévin la Communauté d'agglomération de la porte du Hainaut. Deux territoires urbains — Amiens Métropole et la Communauté urbaine d'Arras. Six réalités sociales, six manières d'aborder la précarité alimentaire, mais une même intuition : l'alimentation peut devenir un levier de transformation territoriale.

À Lens-Liévin, les Anges Jardins déploient déjà cette vision à travers une Caisse de l'alimentation locale et de l'engagement (la CALIEN). On y cultive des légumes, mais aussi des liens. Jardins communautaires, restaurant social, ateliers collectifs : ici, l'aide alimentaire ne se réduit pas à distribuer des paniers. Inspiré des « PLACES À VIVRE » de Dominique Hays, le projet cherche à recréer des espaces où habitants, bénévoles et personnes fragilisées fabriquent ensemble autre chose qu'un simple secours.

Dans ces anciens bassins miniers où les situations sociales se dégradent fortement, les initiatives restent pourtant foisonnantes. À la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, cette question alimentaire s'inscrit toujours dans un projet politique plus large, mêlant santé, solidarité et développement territorial.

Mais les projets démarrent à peine. Beaucoup de chargés de mission viennent d'arriver en poste. Il faut d'abord comprendre le paysage : qui agit déjà ? Quels réseaux existent ? Où se croisent associations, collectivités,



producteurs, structures d'aide alimentaire ? Derrière les sigles et les dispositifs, les approches divergent aussi : aide d'un côté, émancipation et autonomie de l'autre.

C'est précisément là que se joue l'accompagnement des quinze prochains mois. Piloté par le CERDD avec la DRAAF et la DREETS, il reposera moins sur des grands séminaires que sur un patient travail de terrain : rencontres individuelles avec les acteurs de chaque projet, mise en réseau pour des temps collectifs entre projets, formation-action, accompagnement spécifique par Quadrant Conseil sur les temps individuels d'évaluation, fiches de capitalisation à terme. L'objectif n'est pas seulement de coordonner des dispositifs, mais de faire émerger une communauté d'acteurs capable, peut-être, de transformer durablement la manière de lutter contre la précarité alimentaire.

D'après un entretien avec Xavier Galand, CERDD.



REGARDS,
BILAN ET
PERSPECTIVES

Regards, bilan
et perspectives

MIEUX MANGER AUTREMENT



Isabelle n'avait rien prévu. « JE SUIS ARRIVÉE LÀ PAR HASARD », dit-elle. À l'époque, elle sort d'un licenciement. Famille d'accueil pour adultes handicapés, puis commerçante avant ça « AVEC LA FIBRE DU CONTACT ». Mais là, c'est fini. Il reste les ASS, et les fins de mois serrées. C'est l'assistante sociale qui lui parle du Défi Alimentaire lancé sur le Dunkerquois. « JE ME SUIS DIT : POURQUOI PAS. MANGER BIO SANS PAYER PLUS (HER... ». Et apprendre à cuisiner les restes, visiter des fermes locales, rencontrer des agriculteurs labellisés, etc.

Pendant neuf mois, elle apprend. Les fermes, les producteurs, les épiceries solidaires. « ON A VU UN PEU TOUT

CE QU'ON POUVAIT FAIRE DANS LE COIN. » Et surtout, elle réapprend à cuisiner : les restes, les légumes, les choses simples. Une équipe se forme. Quand le programme s'arrête, la mairie de Leffrinckoucke leur propose de continuer. Ce sera une épicerie solidaire.

Mais pas n'importe comment !

« QUAND ON EST DANS LE BESOIN... (E QU'ON ACCÉPTE LE MOINS, C'EST DE RECEVOIR SANS POUVOIR DONNER. » Isabelle insiste. La dignité, ça passe par là. Alors ils inventent un panier à 7 euros. « Un euro par jour. C'était symbolique. » Les débuts sont bricolés : des tables, des produits posés dessus, les gens

qui choisissent. « ON AVAIT LA SALLE, MAIS RIEN DEDANS. ON A TOUT FAIT NOUS-MÊMES. »

Très vite, autre chose se joue. Quelque chose qu'Isabelle connaît de l'intérieur. « NOUS, ON VIENT DE LÀ. ON SAIT CE QUE C'EST LA GALÈRE. » Alors l'accueil change tout. Pas de distance, pas de gêne imposée. Un café, des gâteaux, des discussions qui s'étirent. « ILS VIENNENT POUR LE PANIER... MAIS ILS RESTENT. »

Dans un coin, on échange des légumes. « Moi j'aime pas ça, toi oui... ON TROUVE. » Ailleurs, on pense aux personnes âgées, « QUI AIMENT BIEN LES PETITES DOUCEURS », ou aux plus jeunes qui ne savent plus cuisiner. On ajuste, on écoute. Ici, pas de modèle figé.

Isabelle le répète : « FAUT JAMAIS LES CULPABILISER. CE QUI LEUR ARRIVE, ÇA PEUT ARRIVER À TOUT LE MONDE. » Elle en est la preuve.

La chute est rapide, brutale ; et la remontée, fragile.

Alors elle court. « COMME FOREST GUMP », sourit-elle. Une livraison à réceptionner, un atelier à lancer, un café à préparer. Autour d'elle, une poignée de bénévoles, surtout des femmes, « D'UN ÂGE CERTAIN », parfois cabossées elles aussi. Plus de cinquante adhérents passent, « PAS TOUS EN MÊME TEMPS, HEUREUSEMENT. »

Dans la petite épicerie de Leffrinckoucke, la solidarité ne descend pas d'en haut. Elle circule à hauteur d'homme. Elle a le goût du café chaud, des nappes récupérées, et des vies qui se comprennent sans avoir besoin de trop expliquer.

D'après un entretien avec Isabelle La Capitaine, bénévole à l'épicerie sociale de Leffrinckoucke



CE QUE LES AMI ONT PERMIS : RÉSULTATS, EFFETS, DYNAMIQUES

Dans les rencontres entre acteurs de la solidarité alimentaire des Hauts-de-France, on parle logistique, circuits courts, bons alimentaires, frigos, maraîchers et dignité. Depuis 2022, l'Appel à manifestation d'intérêt « ACCÈS DE TOUS À UNE ALIMENTATION LOCALE, DURABLE, SAIN ET DE QUALITÉ » a fait émerger dans ces territoires une géographie discrète de la solidarité alimentaire. Une géographie faite moins de grands discours que de collectifs bricolés, de coopérations inédites et de portes enfin entrouvertes entre deux mondes qui se connaissaient mal : celui des projets alimentaires territoriaux (PAT) et celui de l'aide alimentaire.

Le pari était ambitieux : faire de l'alimentation un bien commun, et non une politique sectorielle. Pour cela, l'État a soutenu des collectifs mêlant intercommunalités, associations, épiceries solidaires, centres sociaux et parfois producteurs locaux. Chaque territoire retenu disposait de 40 000 euros par an pendant deux ans afin de recruter une personne chargée d'animer cette coopération nouvelle.

Très vite, les projets ont quitté le papier. Dans tous les territoires accompagnés, au moins une action collective a été lancée autour de l'approvisionnement en produits frais et locaux : achats mutualisés entre associations, distribution de paniers de fruits et légumes, organisation logistique commune. Derrière ces dispositifs, une idée simple : permettre aux publics précaires d'accéder à autre chose qu'aux restes du système alimentaire.

Mais l'AMI a surtout produit des effets moins visibles. Dans plusieurs territoires, les bénéficiaires eux-mêmes ont participé à la conception des projets. Huit collectifs sur dix les ont associés à un moment du processus. Ici, une association de bénéficiaires voit le jour. Là, des ateliers cuisine deviennent des espaces de parole autant que d'apprentissage. Les bilans évoquent régulièrement un même résultat inattendu : le retour du lien social.

L'expérimentation a également servi de laboratoire institutionnel. La DREETS et la DRAAF ont adopté une posture inhabituelle de « (co)-DÉVELOPPEMENT », ajustant progressivement le dispositif au rythme des réalités locales. Les territoires, eux, ont appris en marchant. Près de 80 % des lauréats disent avoir acquis de nouvelles compétences grâce à l'accompagnement proposé.

Tout n'a pourtant pas fonctionné. Parmi les structures identifiées par le AMI solidarité alimentaire, les grands réseaux nationaux de l'aide alimentaire - banques alimentaires, Croix-Rouge, Restos du Cœur - sont restés difficiles à mobiliser. Seules 32 % des structures identifiées ont réellement été rencontrées. Les différences de culture entre acteurs du social et acteurs des politiques alimentaires demeurent fortes. Dans certains territoires ruraux, le manque d'ingénierie ou l'épuisement bénévole ont freiné les dynamiques.

Reste qu'en deux ans, quelque chose a bougé. Des élus se sont formés à la justice sociale. La Chambre d'agriculture a ouvert sa plateforme d'approvisionnement aux acteurs sociaux. Et surtout, des réseaux locaux ont pris forme. Fragiles parfois, mais réels. Les plus solides sont ceux qui ont formalisé leur fonctionnement : chartes, gouvernance, engagements communs.

L'AMI n'a pas résolu la précarité alimentaire. Mais il a déplacé la question. Désormais, dans plusieurs territoires, l'aide alimentaire ne se pense plus seulement comme une urgence à gérer, mais comme un levier d'émancipation, de coopération locale et de démocratie alimentaire. Une manière de rappeler que derrière chaque panier distribué se joue aussi une certaine idée du droit à vivre dignement.

D'après le bilan 2022-2024 : Appel à manifestation d'intérêt, Accès de tous à une alimentation locale, durable, saine et de qualité.

CE QUE NOUS DÉFENDONS (CE QUE NOUS CONTINUONS À CONSTRUIRE

Dans les Hauts-de-France, la solidarité alimentaire n'a pas avancé par grands plans descendants. Elle s'est construite à hauteur de territoires, dans les cuisines collectives, les centres sociaux, les manques d'entrepôts frigorifiques, les fermes, les salles polyvalentes et les permanences d'associations. Depuis 2022, quelque chose s'est déplacé. Non pas seulement la manière de distribuer des denrées, mais la manière de penser ensemble ce que signifie bien manger dignement.

Nous défendons une autre idée de l'aide alimentaire : une solidarité qui ne repose ni sur la concurrence des acteurs ni sur la stigmatisation des bénéficiaires. Une solidarité fondée sur des alliances librement consenties entre producteurs, transporteurs, collectivités, associations, transformateurs, travailleurs sociaux et habitants eux-mêmes. Une relation à l'alimentation plus durable et plus active. Car nourrir ne relève jamais d'un seul métier.

Nous défendons des réponses sur mesure, ancrées dans les réalités locales. À Dunkerque, Lens-Liévin, Valenciennes, dans l'Avesnois, le Montreuillois ou le Douaisis, les solutions ne se ressemblent pas toujours. Et c'est précisément leur force. Ici, un tiers-lieu alimentaire. Là, une plateforme logistique mutualisée. Ailleurs, des chèques alimentaires durables, une cuisine mobile ou des ateliers entre habitants. Chaque territoire compose avec ses ressources, ses fragilités, ses réseaux.

Nous défendons aussi une cohérence entre les échelles : communes, intercommunalités, départements, région, État. Non pour uniformiser, mais pour relier. Agriculture, santé, écologie, action sociale : ces politiques longtemps séparées commencent enfin à se parler.

Nous croyons que les personnes concernées doivent devenir autre chose que des files d'attente. Partout émergent des formes plus horizontales : ateliers cuisine, épiceries participatives, ambassadeurs habitants, gouvernances partagées. Le pouvoir d'agir n'est pas un supplément d'âme. Il est une condition de la dignité.

Nous savons aussi que la solidarité a besoin d'infrastructures. Mutualiser des camions, former les bénévoles, partager des cuisines centrales, organiser les flux, transformer localement : ces outils discrets dessinent déjà une nouvelle frontière.

Rien n'est achevé. Les fragilités demeurent, les financements restent incertains, les équilibres sont précaires. Mais dans les Hauts-de-France, un écosystème est né. Et ce que nous continuons à construire dépasse l'aide alimentaire : une manière collective de refaire territoire autour du droit de bien manger, de l'alimentation comme un levier pour accès aux droits.

GLOSSAIRE

ACRONYMES

- ADEME : Agence de la transition écologique
- AMI : Appel à manifestation d'intérêt
- ANDES : Association nationale de développement des épiceries solidaires
- APSA : Association pour les solidarités qctives
- ARS : Agence régionale de santé
- ASS : Allocation de solidarité spécifique
- CABBALR : Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys romane
- CAF : Caisse d'allocations familiales
- CAPH : Communauté d'agglomération de la porte du Hainaut
- CCAS : Centre communal d'action sociale
- CCI : Chambre de commerce et d'industrie
- CERDD : Centre ressource du développement durable
- CLAT : Comité de liaison alimentation et territoire
- CPAH : probablement CAPH
- CUD : Communauté urbaine de Dunkerque
- DDETS : Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
- DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
- DREETS : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
- EPCI : Établissement public de coopération intercommunale
- FIAC : Fonds d'initiatives alimentaires citoyennes
- IRPISA : Instance régionale de pilotage des solidarités alimentaires
- MMPT : Mieux manger pour tous
- MPPT : Mieux manger pour tous
- PAT : Projet alimentaire territorial
- P.A.N.I.E.R.S. : Pour l'accès à une nourriture inclusive, écologique, régionale et solidaire
- RÉGAL : Réseau d'évitement du gaspillage alimentaire
- RGPD : Règlement général sur la protection des données
- RSA : Revenu de solidarité active
- SIAO : Service intégré d'accueil et d'orientation
- SOLAAL : Solidarité des producteurs agricoles et des filières alimentaires
- SSTRN : Service de santé au travail de la région Nord

ABRÉVIATIONS

- bio : biologique
- Covid : maladie à coronavirus 2019
- click and collect : commande en ligne avec retrait sur place
- hub alimentaire : plateforme logistique de regroupement et redistribution

NOMS PROPRES

- Anges Gardins : association développant jardins solidaires et projets alimentaires locaux.
- Bioport : structure lyonnaise spécialisée dans la logistique alimentaire mutualisée.
- Croix-Rouge : association humanitaire intervenant notamment dans l'aide alimentaire.
- Emmaüs Connect : association facilitant l'accès au numérique pour les publics précaires.
- Euralogistic : pôle d'excellence régional spécialisé en logistique.
- HopHopFood : association et application facilitant l'accès à l'alimentation.
- Jardins de Cocagne : réseau de jardins d'insertion produisant des légumes bio.
- La Calien : projet alimentaire solidaire porté par les Anges Gardins.
- La Petite Pierre : épicerie solidaire à tarification adaptée selon les revenus.
- Le Petit marché des engagés : marché solidaire géré par des habitants.
- Midi Partage : association valenciennoise d'aide alimentaire et d'insertion.
- Parc naturel régional de l'Avesnois : parc coordonnant un PAT et des actions alimentaires.
- Picardie des Châteaux : territoire rural retenu dans l'AMI.
- Restos du Cœur : association nationale d'aide alimentaire.
- Secours populaire : association de solidarité et d'aide aux personnes précaires.
- VRAC Hauts-de-France : réseau proposant des produits de qualité à prix accessibles.

CONTRIBUTEURS ET AUTEURS

COMITÉ ÉDITORIAL

- _ Serge Bouffange, Commissaire à la lutte contre la pauvreté auprès du préfet de la région Hauts-de-France.
- _ Laëtitia Dulion, cheffe du service accès aux droits et insertion sociale, DREETS, Hauts-de-France.
- _ Bénédicte Guibard, adjointe à la cheffe du service accès aux droits et insertion sociale, DREETS, Hauts-de-France.

ENTRETIENS

- _ Sophie Boniface, Parc naturel régional de l'Avesnois.
- _ François Bultez, association Midi Partage.
- _ Isabelle La Capitaine, bénévole à l'épicerie sociale de Leffrinckoucke.
- _ Vincent Demoor, Communauté urbaine de Dunkerque.
- _ Laurent Desprez, Pôle d'excellence Euralogistic.
- _ Xavier Galand, CERDD.
- _ Edwige Gauthier, APSA.
- _ Bénédicte Guibard, DREETS, Hauts-de-France.
- _ Sandrine Joffre, CABBALR.
- _ Alban Joly, anciennement Coordinateur responsable U.F. pauvreté.
- _ Elisabeth Leclercq, Pôle d'excellence Euralogistic.
- _ Eliane Metreau, ADEME.
- _ Gontran Moreau, Parc naturel régional de l'Avesnois.
- _ Théophile Parent, DRAAF, Hauts-de-France.
- _ Cécile Peltier, SOLAAL.
- _ Delphine Polin, DDETS 62.
- _ Alix Poublanc, DRAAF, Hauts-de-France.
- _ Lucile Quentin, CABBALR.
- _ Pauline Richebé, SSTRN.
- _ Noémie Rosset, CAPH.
- _ Hinde Tizaghti, ARS.

CONCEPTION

- _ François Jégou, Strategic Design Scenarios.
- _ Dométhilde Majek, Rives Nord.

RÉDACTION

- _ François Jégou, Strategic Design Scenarios.

DESIGN GRAPHIQUE

- _ Leopold Slenczka, Strategic Design Scenarios.

SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE en Hauts-de-France

Depuis plusieurs années, les Hauts-de-France expérimentent et transforment progressivement les réponses à la précarité alimentaire : des projets qui relient alimentation, santé, insertion, agriculture et développement local, des outils qui permettent à ces démarches de changer d'échelle sans perdre leur capacité d'innovation.

Cette publication est le fruit d'un travail de capitalisation mené auprès des acteurs qui font vivre cette dynamique au quotidien : services de l'État, collectivités, associations, producteurs, structures d'accompagnement, bénévoles et habitants. Elle raconte leurs initiatives, leurs tâtonnements, leurs réussites et les coopérations qui se construisent peu à peu.

Au fil des pages, dans toutes les parties de la région, le lecteur découvre des initiatives qui, derrière les distributions de denrées, les épiceries solidaires, les jardins partagés ou les plateformes logistiques, dessinent un mouvement plus profond : celui d'une solidarité alimentaire qui se structure et se professionnalise, au plus près du terrain et de ses habitants.

Ce livret constitue un témoignage collectif sur cette transformation en cours. Il montre comment les acteurs des Hauts-de-France font émerger des approches de la solidarité alimentaire fondées sur la coopération et la transitions alimentaire, la dignité des personnes, l'accès à une alimentation de qualité et la prise en compte des réalités locales.

À travers ces récits et ces expériences, se dessine une conviction commune : bien manger ne devrait jamais être un privilège, mais un droit rendu possible par l'engagement de tout un écosystème.